

Fiche d'information

Action du G8 dans les domaines de l'énergie et du changement climatique

Au Sommet de Camp David, les chefs d'État et de gouvernement du G8 ont reconnu que le développement de sources d'énergie respectueuses de l'environnement, durables, sûres et d'un coût abordable ainsi que l'accès universel à celles-ci étaient essentiels à la croissance économique mondiale et à leurs efforts globaux de lutte contre le changement climatique. Ils ont ainsi défini plusieurs actions qu'ils entendent mener ensemble :

Appliquer en toute sécurité une stratégie énergétique inclusive

- Nous reconnaissons qu'il convient d'exploiter simultanément un large éventail de sources d'énergie pour répondre à la demande énergétique, en tenant compte des approches et des besoins particuliers à chaque nation. En adoptant une combinaison appropriée de l'ensemble des sources d'énergie, nous reconnaissons que chaque source d'énergie présente des risques qui lui sont propres et doit être développée d'une manière sûre, efficace et durable d'un point de vue environnemental.
- Nous soutenons l'initiative du G20 sur la protection de l'environnement marin mondial qui vise à développer un mécanisme d'échange des bonnes pratiques sur l'exploration et le développement offshore des hydrocarbures, mis à la disposition de tous les pays et de tous les acteurs intéressés, dans une perspective de prévention des accidents.
- Nous saluons les travaux menés par l'Agence internationale de l'énergie en matière de bonnes pratiques pour le développement du gaz naturel, qui contribuent à notre action en faveur de l'échange d'informations sur les stratégies de production durable et respectueuse de l'environnement du gaz naturel, et nous convenons de procéder à leur examen.
- Nous prenons acte du travail important mené par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), notamment la mise en œuvre intégrale de son Plan d'action sur la sûreté nucléaire, et de la coopération renforcée entre les gouvernements, l'industrie nucléaire et l'AIEA. Nous encourageons l'ensemble des Parties à mettre pleinement à profit la prochaine réunion extraordinaire des Parties à la Convention sur la sûreté nucléaire pour améliorer et renforcer l'efficacité du cadre juridique international, par les moyens les plus efficaces et appropriés possibles. Nous notons l'importance de la prochaine Conférence ministérielle de Fukushima sur la sûreté nucléaire qui se tiendra en décembre 2012.

S'adapter à l'évolution du bouquet et des infrastructures énergétiques

- Nous demandons à l'AIE, en coordination avec d'autres instances internationales, d'examiner les travaux existants et de préparer un rapport complet sur les scénarios futurs probables en matière d'équilibre énergétique mondial et de besoins d'infrastructures liés de l'évolution du bouquet énergétique.

- Nous nous félicitons de l'existence d'instruments de marché innovants destinés à financer les infrastructures énergétiques, proposés notamment par les banques multilatérales de développement et les institutions de financement du développement, tels que les garanties, les assurances contre le risque politique ainsi que d'autres formes de soutien à l'investissement privé, indispensable pour moderniser les infrastructures énergétiques mondiales tout en restant particulièrement attentif aux enjeux environnementaux.
- Nous entendons faciliter le libre-échange de tous les types de sources d'énergie, qui constitue un moyen de renforcer la sécurité économique et de réduire la volatilité des prix, notamment en supprimant les obstacles aux échanges commerciaux et en instaurant un climat d'investissement favorable dans le secteur de l'énergie.
- Nous encourageons tant les pays consommateurs que les pays producteurs à renforcer la transparence des marchés du gaz par le dialogue et la création de bases de données sur le gaz, et nous invitons le Forum international de l'énergie à accélérer la mise en place d'une base de données JODI exhaustive sur le gaz.
- Nous sommes favorables à la mise en place d'un processus de définition de normes ouvert, transparent et fondé sur le consensus afin de faciliter l'interopérabilité, de créer un marché international des technologies de réseaux, de favoriser le commerce et d'améliorer l'efficacité.

Promouvoir le déploiement durable des énergies renouvelables

- Nous soutenons la coopération visant à améliorer les systèmes réglementaires et d'exploitation qui s'appliquent aux réseaux électriques, par le biais d'initiatives menées dans le cadre de la Réunion ministérielle sur les énergies propres, notamment lancement du Forum des décideurs public-privé du Partenariat du XXI^e siècle pour l'énergie.
- Nous chargerons l'AIE, en coopération avec l'Agence internationale pour les énergies renouvelables et d'autres institutions internationales, d'effectuer une synthèse des analyses récentes portant sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques relatives aux énergies renouvelables dans les pays du G8, notamment concernant les aspects suivants :
 - Les expériences et innovations en matière de financement public de la recherche et du développement (sur la base du rapport sur l'accélération de l'innovation en matière de technologies énergétiques).
 - L'efficacité des mesures, notamment la réglementation, les quotas, les tarifs de rachat et d'autres types de subventions, destinées à promouvoir le déploiement des énergies renouvelables dans le respect de la concurrence entre les technologies.
- Nous demandons à l'AIE d'effectuer une synthèse des évaluations récentes concernant les modèles de réglementation et les systèmes de gestion des réseaux d'électricité existants, afin de recenser les bonnes pratiques pour intégrer les énergies renouvelables dans le réseau

électrique, en s'appuyant sur les nombreux travaux qu'elle a récemment menés sur le déploiement des énergies renouvelables et les solutions en matière de réseaux de distribution électrique intelligents. Ces pratiques doivent avoir pour objectif une modernisation durable et à long terme du secteur de l'électricité, les progrès technologiques et la croissance économique, qui permettront à toutes les sources d'énergies renouvelables de se développer librement dans un environnement concurrentiel.

- Nous saluons le travail du Partenariat mondial sur les bioénergies (GBEP), qui a finalisé un ensemble d'indicateurs de durabilité pour la production et l'utilisation des bioénergies modernes et lancé des actions de renforcement des capacités par le biais d'un forum régional en Afrique de l'Ouest. Nous invitons le GBEP à poursuivre ses activités de renforcement des capacités en faveur des bioénergies pour le développement durable.

Mieux se préparer aux ruptures d'approvisionnement en hydrocarbures

- Nous demandons à l'AIE, en coordination avec d'autres institutions internationales, d'analyser l'impact des changements observés sur le marché mondial de l'énergie sur notre préparation aux ruptures d'approvisionnement en hydrocarbures. Cette analyse doit notamment porter sur les aspects suivants :
 - Le niveau et la composition appropriés des stocks stratégiques, par exemple le pétrole brut par rapport aux produits pétroliers, pour atténuer les conséquences économiques des ruptures d'approvisionnement énergétique ; et
 - La coordination des réactions collectives aux ruptures d'approvisionnement avec d'autres pays producteurs et consommateurs, en prenant en compte notamment la possibilité d'une augmentation des stocks des pays consommateurs émergents et d'une harmonisation de nos politiques avec celles de ces pays.

Renforcer l'efficacité énergétique, notamment concernant les appareils et équipements

- Nous entendons accélérer les progrès en matière d'efficacité des appareils et équipements, en encourageant l'ensemble des gouvernements :
 - À s'appuyer sur les efforts actuellement déployés dans le cadre de la Réunion ministérielle sur les énergies propres, notamment l'initiative sur le déploiement d'équipements et appareils hautement efficaces (Super-efficient Equipment and Appliances Deployment - SEAD) ;
 - À prendre, notamment par le biais de l'initiative SEAD, des mesures en faveur de la reconnaissance de procédures de tests comparables et transparentes sur l'efficacité énergétique des appareils et des autres produits de consommation, afin de permettre aux fabricants de ne soumettre leurs produits qu'à une seule série de tests avant de les vendre dans le monde entier. Cette action s'appuiera sur les travaux des organismes de normalisation existants en vue de réduire les obstacles non tarifaires et de faciliter les

comparaisons internationales entre les politiques appliquées en matière d'efficacité énergétique.

- Nous décidons de travailler ensemble, notamment dans le cadre du Partenariat mondial pour les hautes performances énergétiques (GSEP) fondé par la Réunion ministérielle sur les énergies propres, pour encourager le recours aux systèmes de gestion de l'énergie dans l'industrie ainsi que dans les bâtiments publics et privés et pour échanger les bonnes pratiques en la matière.

Faire face au changement climatique, notamment en réduisant les polluants de courte durée de vie ayant un effet sur le climat

- Afin d'intensifier nos efforts d'atténuation, [nous] décidons de rejoindre collectivement la Coalition pour le climat et l'air pur visant à réduire les polluants de courte durée de vie ayant un effet sur le climat, lancée le 16 février 2012. Cette nouvelle initiative appuiera notre volonté commune de faire face au changement climatique en complétant les efforts de réduction des émissions de CO₂. En mettant au point des stratégies de réduction des polluants à court terme, principalement le méthane, le carbone-suie et les hydrofluorocarbones, nous pouvons contribuer à réduire le réchauffement climatique, à améliorer la santé humaine et à accroître la productivité agricole, tout en renforçant la sécurité énergétique.
- Nous demandons à la Banque mondiale de préparer un rapport sur les moyens d'intégrer dans ses activités la lutte contre la pollution à court terme ayant des effets sur le climat, et nous l'invitons à réunir des experts des pays intéressés qui seront chargés d'évaluer de nouvelles approches concernant le financement de projets de réduction des émissions de méthane, notamment par le biais de mécanismes de paiement en fonction des performances.

Les États-Unis, dans le cadre de leur présidence du G8 en 2012, entendent travailler avec leurs partenaires du G8 pour mettre au point des mécanismes de suivi de ces actions au cours de l'année 2012.

###